

## **Procès-verbal de l'assemblée générale 2026 de l'association Villeneuvois à vélo** *réunie le 24 avril 2026 à la Maison de la Vie Associative de Villeneuve-sur-Lot.*

La séance est ouverte à 18 h 30. Sont présentes 41 personnes, dont 34 adhérents. 9 pouvoirs ont de plus été donnés à des membres de l'association. Les membres présents sont listés dans la feuille d'émargement, annexée au présent procès-verbal. Il y a donc 43 votes. Est excusé M. le Préfet de Lot-et-Garonne. Sont présents en tant qu'élus :

- M. Christophe COUDERC, Maire-adjoint de Pujols en charge de l'urbanisme et du développement durable ;
- Mme Sabrina GARRIDO-LARBA, conseillère municipale de Villeneuve-sur-Lot déléguée à la vie associative ;
- Mme Christelle PRELLON, ex-vice-présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois en charge du développement durable, des mobilités et de la transition écologique ;
- Mme Maryline SUERES, Maire-adjointe de Pujols en charge des sports.

Conformément aux statuts de l'association, M. Adrien CHAUD est président de séance. L'assemblée générale nomme Mme Faustine LAMARD en qualité de secrétaire de séance.

L'ordre du jour suivant est présenté à l'Assemblée :

- Rapport moral, rapport d'activité 2025
- Rapport financier 2025
- Rapport d'orientation 2026
- Présentation de la nouvelle identité graphique de l'association
- Adoption du règlement intérieur modifié
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Adrien débute par un propos liminaire. Pour Villeneuvois à vélo, 2025 a été une année pleine de réunions et de mobilisations. S'il fallait résumer en un seul chiffre : 57, c'est le nombre de réunions de plaidoyer auxquelles Villeneuvois à vélo a participé en 2025. En tout, les actions de plaidoyer ont représenté 1 000 heures de bénévolat : pour à peine 3 000 € de subvention, c'est les deux-tiers d'un emploi de fonctionnaire qui est fait par l'association ! Les collectivités doivent mesurer la chance qu'elles ont d'avoir une association à la capacité d'ingénierie aussi importante. Pour le Plan vélo départemental, pour la randonnée militante en vallée du Dropt, les municipales ou simplement les projets d'aménagement des collectivités, Villeneuvois à vélo a su répondre présent grâce à l'engagement de ses bénévoles. Mais ces nombreuses réunions ne serviront à rien si les collectivités ne suivent pas les préconisations de Villeneuvois à vélo. Depuis deux ans, on assiste en effet à une dégradation de la qualité des aménagements cyclables et des trottoirs dans les nouveaux projets de l'Agglomération et de la Ville de Villeneuve-sur-Lot. Piste cyclable en bicouche à Sainte-Livrade-sur-Lot, trottoirs en sable stabilisé à Villeneuve-sur-Lot ou entretien inexistant de la voie verte à Bias : tant de projets où il est hallucinant de constater que, pour des économies de bout de chandelle, on en vient à faire des aménagements dégradés, qui ne seront que peu utilisés par les cyclistes. C'est déjà le cas de la rue des Silos à Sainte-Livrade-sur-Lot où les usagers roulent sur la route, dont l'enrobé est tout neuf, plutôt que sur la piste cyclable en bicouche avec des bordures de trottoirs et une perte de priorité. Les élus doivent entendre cette demande de qualité pour éviter des critiques légitimes qui ne viendront pas que de Villeneuvois à vélo.

### **I — Rapport moral, rapport d'activité 2025**

Des exemplaires papier du rapport d'activité 2025 sont proposés aux personnes présentes à l'assemblée générale. Le rapport d'activité est également disponible sur le site internet de l'association, à l'adresse <https://www.villeneuvois-a-velo.fr/a-propos/comptes-rendus/Rapport-d'activite-2025.pdf>.

Adrien et Faustine présentent le rapport d'activité 2025 concernant le plaidoyer de l'association. Une carte est par ailleurs présentée avec tous les sujets d'aménagement auxquels nous avons participé en 2025.

Le focus est fait sur trois aménagements du Villeneuvois. À Villeneuve-sur-Lot, la rue Gambetta est le premier aménagement où nous avons été consultés directement et en amont sur des plans détaillés. Nous avons pu y proposer des modifications, au bénéfice notamment des piétons, qui ont été intégrées au projet. Cette consultation en amont a également été le cas sur la rue Jeanne d'Arc (entre la voie verte et l'octroi) au bénéfice des cyclistes, notamment concernant l'entrée depuis l'avenue Bordeneuve.

Les allées Georges Leygues ont vu le chantier se terminer en 2025, et Villeneuvois à vélo a travaillé à la continuité des pistes cyclables sur le cours Victor Hugo. Cette fois, alors que les plans initiaux mentionnaient des bandes cyclables entre route et stationnement auto, nous avons dessiné des plans d'un aménagement plus sûr, entre trottoir et stationnement, dans la continuité des pistes cyclables. Nous espérons grandement que la municipalité s'occupe de la continuité des pistes cyclables vers le conservatoire et vers le giratoire Palissy en 2026.

Enfin, la requalification en cours de la traversée de Ferrié, devant le collège Damira Asparti à Penne d'Agenais, nous a également pris du temps. Nous n'étions pas consultés et avons découvert qu'aucun aménagement cyclable n'était prévu dans le projet initial. La mairie de Penne d'Agenais et le bureau Terra Nostra ont répondu favorablement à nos demandes. Une voie verte est intégrée et sera réalisée dans les prochains mois. Deux réunions et des commentaires sur plans ont été nécessaires ici, sur ce projet qui est assez fidèle dans l'engagement de Villeneuvois à vélo dans les nouveaux projets d'aménagement de voirie en vallée du Lot.

La majeure partie de nos actions de plaidoyer ont été tournées en 2025 vers le Plan Routes et Déplacements du Quotidien, le plan vélo du Conseil départemental de Lot-et-Garonne. Adrien en présente les grandes lignes : un réseau de 400 km sur cinq itinéraires départementaux, présentés à l'Assemblée, avec un budget de 30 millions d'euros du Département. L'an 2025 était celui des comités d'itinéraire, où Villeneuvois à vélo a participé à l'intégralité de ces comités d'itinéraire, jusqu'à Fumel, Agen et Marmande. Une charte des aménagements cyclables a été réalisée pour uniformiser les aménagements dans le département, peu importe la maîtrise d'œuvre, un travail auquel Villeneuvois à vélo a très vivement participé. En tout, le PRDQ aura réclamé une centaine d'heures de bénévolat à l'association. Émilie fait un retour sur sa participation au PRDQ. Elle appuie le fait que ces itinéraires ne sont pas des véloroutes touristiques mais bien des axes vélo du quotidien, sur lesquels on demande de rouler efficacement, sans détour ou contour. Par exemple, entre Casseneuil et Cancon, il était hors de question de valider un itinéraire où les cyclistes seraient passés par Pailloles puis auraient traversé la RN 21 pour redescendre dans la vallée avant de remonter sur le coteau. Jamais un cycliste du quotidien n'aurait fait cela : il fallait un itinéraire qui soit efficace, en temps de trajet et en dénivelé. Les réunions techniques ont donc porté sur les itinéraires, et notre expérience de terrain était nécessaire face à des propositions étudiées « à distance » par le bureau d'études mais qui n'étaient parfois même pas conformes à la réalité. Le travail sur le PRDQ se poursuivra en 2026 avec la finalisation des aménagements.

Outre les actions sur les aménagements, l'année a été forte de trois grandes campagnes.

Julien présente celle du Baromètre vélo. La FUB (Fédération des Usagers et Usagers de la Bicyclette) a lancé la quatrième édition de son Baromètre afin de demander aux habitants un avis sur les conditions de circulation dans leur commune. Au niveau national, plus de 334 000 réponses ont été enregistrées soit près de 2 650 communes qualifiées. Au niveau local, la mobilisation importante de Villeneuvois à vélo, VéLot et Vélocité en Agenais a permis de qualifier 13 communes, contre 3 en 2021. Tractage, vélo-pub, communication par les mairies ont permis de qualifier des petites communes comme Aiguillon ou Villeréal. Julien tient à remercier tous les bénévoles qui ont aidé à cette mobilisation.

Adrien présente les résultats départementaux : Aiguillon a la plus faible note, Casteljaloux la plus forte (grâce à la So'velo, et les pistes cyclables vers le lac de Clarens et Center Park). Le trio de tête est com-

plété par Pujols puis Villeneuve-sur-Lot qui enregistre la plus forte progression grâce au traitement des deux principaux points noirs signalés lors des précédentes éditions, qu'étaient les boulevards Georges Leygues et l'avenue d'Agen.

Faustine évoque notre randonnée militante en vallée du Dropt, qui a été un joli succès familial et militant. L'association souhaitait organiser une randonnée familiale l'été, et a porté son regard sur cet itinéraire dans le nord du département, qui n'était que peu valorisé. La randonnée a eu lieu du 7 au 10 juillet et vingt participants ont rejoint l'aventure de 130 km. Annick nous parle de son expérience : elle était avec sa fille et ses petits-enfants, et l'aventure s'est très bien déroulée. Le sentiment de coopération et de fraternité était très fort, en particulier car il y avait cinq enfants dans l'aventure. Le voyage qui n'a duré que deux jours pleins et deux demi-journées a eu le ressenti d'une semaine. Adrien présente les retombées de cette initiative. Nous avons rencontré neuf élus sur le parcours, écrit des dizaines de courriers qui ont permis de mettre la véloroute de la vallée du Dropt dans l'agenda. Un rapport complet de 28 pages a été rédigé et communiqué aux collectivités traversées, avec nos préconisations. Un premier comité d'itinéraire, réunissant les collectivités traversées par la véloroute, a été réuni en février avec une trentaine de participants (!) et où nous avons pu présenter nos conclusions. Notre randonnée a déjà eu des effets : la traversée de Castillonnès via la RN 21 a été supprimée, et le Département de Gironde a jalonné sa partie de l'itinéraire en suivant nos préconisations, depuis début avril ! Il est rare de voir une randonnée militante avoir des conséquences concrètes aussi rapidement !

Dernière campagne de l'année et non des moindres, notre plaidoyer pour les élections municipales 2026. Adrien rappelle la volonté du Conseil d'Administration d'être force de propositions durant la campagne : alors que Villenuevois à vélo a jusqu'ici toujours agi en réaction à des projets municipaux, le CA souhaitait porter des idées et faire parler du sujet vélo durant la campagne pour les élections municipales, et cela a plutôt bien marché. Il était important pour le Conseil d'Administration de co-construire le plaidoyer avec les adhérents : un premier sondage a été effectué en juin, puis le CA s'est réuni en séminaire durant l'été, les propositions ont été revalidées par les adhérents par mail, avant rédaction du rapport en septembre et communication aux listes en novembre. Nous avons ensuite rencontré toutes les listes à l'élection municipale villenuevoise en novembre et décembre, avant de communiquer les résultats dans la presse et sur notre site en décembre. Adrien rappelle les cinq points de notre plaidoyer villenuevois :

- Piétonniser le pont des Cieutat
- Créer une piste cyclable vers le collège
- Relier le centre-ville aux zones industrielles
- Développer des plans de circulation dans les quartiers
- Expérimenter des rues scolaires

Ce travail a porté ses fruits : on a parlé vélo dans la campagne. La proposition de création d'une piste cyclable sur la rue Albert Goudounèche, entre le centre-ville et le collège Anatole France, a été reprise par tous les candidats, ce qui est assez engageant.

Adrien fait un focus sur l'idée de piétonniser le pont des Cieutat. Cette proposition, décrite mais emblématique, fait l'objet d'une réflexion depuis deux ans au sein du CA. Nous avons installé un compteur Telraam en 2024 sur le pont des Cieutat, qui a compté piétons, vélos et voitures. Les résultats sont présentés à l'AG : il y a en moyenne 1 400 piétons, 300 vélos et 1 400 voitures par jour. 60 % du temps, les autos sont minoritaires sur le pont. Cela justifierait déjà la piétonnisation, et c'est sans parler de l'impact sur le cadre de vie et le tourisme dans la bastide. D'ailleurs, le pont est fermé à la circulation automobile depuis les crues de février, et on voit de nombreux piétons passer par le pont... Cette proposition fait débat mais doit ouvrir le débat.

Sont présentés les nouvelles réalisations de l'Agglomération du Grand Villenuevois en vallée du Lot, auxquelles Villenuevois à vélo n'a pas contribué : le pont sur le ruisseau de Taillepié à Casseneuil permet de sécuriser la véloroute de la vallée du Lot entre Sainte-Livrade et Casseneuil, via le quartier Bel-

l'arrivée ; le stationnement vélo a enfin été déployé à Sainte-Livrade, quelques semaines avant les élections municipales alors que la municipalité avait reçu les arceaux vélo de la CAGV il y a plus d'un an !

Julien présente les ateliers de réparation de Villeneuvois à vélo. Nous avons poursuivi les ateliers de réparation au Café Cantine, au rythme d'un atelier tous les deux mois, car le manque de bénévoles s'est fait nettement ressentir cette année. Nous n'avons tenu que cinq ateliers, contre huit en 2024. Cinq autres ateliers ont eu lieu dans la vallée du Lot, à Laugnac, Aiguillon, Port-Sainte-Marie, Castelmoron-sur-Lot... Nous avons renouvelé l'opération avec la Maison des Jeunes des Fontanelles où nous avons animé un atelier de réparation sur deux jours avec la MDJ pour réparer les vélos des jeunes des Fontanelles. Les jeunes sont très investis et nous avons réparé 18 vélos. Enfin, malgré l'absence de local, nous avons animé deux journées de formation à la mécanique à Castelmoron-sur-Lot pour former de nouveaux bénévoles à la tenue d'un atelier de réparation.

L'absence d'un local nous pénalise pour développer cette activité, car on ne peut y faire que des petites réparations, pas de grandes. Même si nous sommes visibles dehors dans la rue, nous ne pouvons effectuer que des réparations simples, et rien qui nécessite de grand matériel.

La vélo-école a repris de manière indépendante en 2025 avec quelques personnes formées par Gaston, Milhène et l'équipe de bénévoles de la vélo-école. Le rythme d'une séance tous les samedis après-midi au parc François Mitterrand durant le printemps est bon pour les apprentissages mais la communication doit être améliorée auprès du public précaire. L'association forme les apprenantes, puis donne les vélos sur lesquels elles ont appris à rouler à vélo. Nous avons de bons retours d'expérience, comme Marie qui n'avait pas de moyen de locomotion ni d'emploi, et qui a pu trouver un job d'agricultrice à Bias grâce à son vélo !

Francis présente les randonnées vélo et culture en Villeneuvois. Tous les vendredis, un groupe de personnes vient à la rencontre d'acteurs culturels ou agricoles du Grand Villeneuvois ou au-delà : un moyen de découvrir du pays et de se retrouver entre adhérents. En 2025, près de quarante randonnées ont été réalisées, au départ de la Maison des aînés. Souvent pour rencontrer des personnes dans leurs activités professionnelles, mais aussi pour se balader.

Sont présentés enfin les nombreux événements auxquelles Villeneuvois à vélo a participé en 2025. La Fête de la voie verte à Sainte-Livrade-sur-Lot a été un premier événement réussi avec un public important pour apprendre à réparer son vélo, proposer un circuit pour les enfants, mais aussi de la musique, de la poésie, une représentation théâtrale... L'association participe d'ailleurs à la seconde édition de la Fête de la voie verte le dimanche 26 avril.

Annick revient sur l'opération « Au lycée à vélo » : nous avons réitéré cette opération de sensibilisation à l'éclairage à vélo et à la sécurité routière, afin d'inciter les lycéens à circuler à vélo vers leur établissement scolaire. Cette opération est financée par la Préfecture de Lot-et-Garonne et le Conseil départemental. Seulement, elle a été un échec : seuls 25 élèves se sont rendus à vélo ce jour-là dans leur établissement sur plus de 1 500 élèves. L'association ne la reproposera pas et va peut-être se déplacer dans un autre établissement scolaire.

Villeneuvois à vélo et l'Agglomération du Grand Villeneuvois ont organisé leur première Fête du vélo au mois de mai, avec un joli programme. Le ciné-débat le vendredi soir, avec la projection du film *Les échappées*, a été un joli succès avec l'intéressante participation de Colette Valat, présidente de la Maison des femmes de Villeneuve-sur-Lot, qui a permis de parler émancipation, indépendance des femmes. Le vélo-village devant la tour de Paris, et la balade sur les rives du Lot jusqu'à Castelmoron ont complété ce week-end qui est une date importante pour l'association dans l'année.

Enfin, Faustine a le plaisir d'évoquer le succès de notre véloparade de Noël, à la superbe affiche ! Cette véloparade ne fait que grandir, et nous avons eu cette année 165 participants ! Cela a donné de très belles images et une très belle expérience qui a conclu l'année et devient l'événement de l'année de Villeneuvois à vélo.

Voilà qui conclut les activités de Villeneuvois à vélo en 2025 :

Faustine présente ensuite, en tant que responsable, l'antenne VéLot, antenne de Villeneuvois à vélo sur les territoires de Lot-et-Tolzac jusqu'à la confluence. L'antenne n'a pas chômé avec des actions de plaidoyer à Aiguillon, Tonneins (rue Maxime et Renée Badie), Le Temple-sur-Lot (route d'Isaac), sur la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas... mais aussi à Samazan (ZAC) et à Marmande (rue Portogruaro), où notre avis est demandé en l'absence d'associations d'usagers sur le territoire.

Six ateliers de réparation ont été tenus en vallée du Lot, notamment à la Maison d'Enfants à Caractère Social de Tonneins, mais également à Aiguillon, Prayssas, Castelmoron-sur-Lot et Port-Sainte-Marie.

Adrien souhaite faire un point sur la FUB. En 2025, Adrien a été élu administrateur de la Fédération des Usagers et Usagers de la Bicyclette, qui porte le plaidoyer vélo au niveau national. Mais les nouvelles ont été peu réjouissantes pour la FUB : le plan vélo gouvernemental est passé de 250 millions d'euros à 50 millions d'euros, puis à 0, au gré des changements de Premiers ministres (ce qui a eu des conséquences concrètes en Villeneuvois, avec l'ajournement du projet de piste cyclable vers les zones d'activité économique le long de la route de Tournon) ; la suppression des programmes CEE, recentrés sur le *leasing* de véhicules électriques, a eu pour conséquence un Plan de Sauvegarde de l'Emploi ayant entraîné le départ de la moitié des effectifs ; des projets de loi en défaveur du vélo ont été adoptés ou sont en cours, comme la loi simplification économique avec l'abandon des ZFE et le projet de loi-cadre qui vient détricoter l'obligation légale d'aménagements cyclables. Tout n'est cependant pas noir : la FUB continue de grandir avec désormais 550 associations membres sur tout le territoire national.

Comme chaque année, l'association Villeneuvois à vélo a eu une présence marquée dans la presse, avec pas moins de 27 interventions dans les médias, ce qui fait dire à certains que l'association est « omniprésente »... ce qui est plutôt un compliment. Adrien tient à remercier la presse pour cette confiance, dont Annabel Perrin, journaliste de *Sud Ouest* présente à cette assemblée.

Enfin, Adrien conclut en rappelant le plan vélo de la CAGV et son avancement. L'objectif du Plan vélo est bien d'avoir 10 % de part modale vélo d'ici 2030. Il faudra changer de braquet ! La carte des nouveautés en Villeneuvois est faible : quelques doubles sens cyclables autour du lycée Sainte-Catherine, les pistes cyclables des allées Georges Leygues... mais, en suppression, l'accès à la zone piétonne du cœur de bastide, la faute à un arrêté anti-vélos que Villeneuvois à vélo conteste en coulisses.

Avant de passer aux votes, la parole est donnée à Mme Prellon, désormais ex-vice-présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois. Sans contester l'avancement du Plan vélo, elle rappelle que la carte déforme les progrès : des points noirs ont été traités, et les discussions sont en cours pour d'autres. Elle rappelle qu'il faut bien commencer... et que les habitudes mettent du temps à évoluer. L'association doit continuer à agir : oui, l'action vers le lycée a été un échec, mais 25 élèves est déjà un bon nombre si on compare aux années précédentes. La véloparade n'a pas commencé à 100 participants : en quelques années, à force de répétitions et de rappels, elle est devenue un rendez-vous puissant ! Concernant le local, Mme Prellon avait l'accord de principe du Président de la CAGV pour confier les clés du futur local rue Lakanal durant cette AG, mais des questions de remise aux normes électrique ont fait que cela n'a pas pu être fait, mais elle continuera de suivre le dossier particulièrement, en faisant le tuilage avec Michel Couturier, Maire de Laroque-Timbaut et désormais nouveau vice-président de l'Agglomération en charge des transports et de la mobilité. Une première réunion doit avoir lieu dans les jours à venir : nous aurons le local, pour sûr, avant la fin de l'année. Enfin, Mme Prellon fait le souhait que l'association continue à perdurer et à faire bouger les lignes : ce sont ses actions qui poussent les élus à poursuivre le plan vélo. Alors que l'association continue à œuvrer !

Sur ces mots, Adrien tient à remercier Christelle Prellon pour son action en tant que vice-présidente pour avoir insufflé la dynamique du plan vélo (lancé en 2019 et qui aurait pu tomber aux oubliettes) et s'être battue contre vents et marées sur des dossiers, comme le futur local. Devant l'assemblée géné-

rale, Faustine remet à Christelle Prellon un prix honorifique, réalisé par Villeneuvois à vélo, pour son engagement dans le plan vélo 2020-2030 de l'Agglomération du Grand Villeneuvois. Car il est important de remercier les élus qui participent au changement.

Après ces prises de parole, la parole est passée aux adhérentes et adhérents. Aucune question n'est posée. Le Président de séance propose de mettre au vote le rapport moral de l'association.

L'assemblée générale approuve **à l'unanimité** le rapport d'activité 2025 et le rapport moral 2025 de l'association Villeneuvois à vélo.

## II — Rapport financier 2025

Annick, trésorière de l'association, présente le rapport financier de l'association pour l'année 2025. Au-delà des tableaux, des graphiques sont présentés afin de faciliter la compréhension des informations et de la répartition entre les valeurs. Le rapport financier est disponible sur le site : <https://villeneuvois-a-velo.fr/actus/assemblee-generale-2026/Rapport-financier-2025.pdf>

L'année 2025 voit un total de charges de 8 657,56 € pour un total de produits de 9 128,28 €, ce qui entraîne un excédent de 470,72 €. Dans le détail, les principales dépenses de l'association ont été des achats de matériel (notamment sécurité routière, qui nous était donné auparavant), de la communication, des frais pour les conférences et réceptions de l'association (ciné-débat, opération « Au lycée à vélo »...). Le plus gros poste de dépenses apparent correspond aux frais de déplacement. Adrien en touche deux mots : avec 57 réunions et un engagement en centaines d'heures de bénévolat, il nous est apparu important de rembourser les frais kilométriques des bénévoles pour les réunions. Certaines réunions nous ont emmené jusqu'à Marmande et Casteljaloux, et il nous paraissait important que l'engagement en temps ne soit pas doublé d'un engagement financier. Derrière ce gros poste de dépense (2 671,57 € en 2025), près de la moitié sont au final donnés à l'association (pour émission d'un reçu fiscal), l'autre est remboursée. Benoît fait la remarque qu'il faudrait également comptabiliser les kilomètres parcourus à vélo, qui ne donnent pas droit à remboursement kilométrique, afin d'avoir une information sur l'argent économisé à l'association par les bénévoles qui se déplacent à vélo !

Côté recettes, on constate trois postes. Les ventes et commissions ont représenté à peine 15 % du budget (20 % l'an dernier), tandis que les cotisations et dons ont explosé : environ 900 € de cotisations mais surtout près de 3 000 € de dons et abandons de frais, ce qui est dû à l'obtention du rescrit fiscal permettant de défiscaliser les dons. Cotisations et dons ont donc représenté 41 % des recettes cette année, contre 14 % l'an dernier !

Les subventions ont augmenté en quantité mais pas en proportion, et couvrent 39 % du budget. Détail est fait des subventions reçues en 2025 :

- 1 000 € de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois ;
- 1 000 € de l'État dans le cadre du Fonds de Développement de la Vie Associative ;
- 630 € de l'État dans le cadre du Plan Départemental d'Actions pour la Sécurité Routière (somme qui est fléchée sur l'achat de matériel) ;
- 630 € du Département pour la même raison (et le même fléchage)
- 300 € de la Mairie de Villeneuve-sur-Lot.

Dans le public, Émilie évoque sa perception : pour à peine trois milles euros de subventions, l'association développe une quantité importante d'actions ! Alors imaginez si l'association avait plus de subventions ! À bon entendeur.

Les contributions bénévoles en nature sont présentées à l'Assemblée. Pour la première fois, Villeneuvois à vélo a effectué une comptabilisation des heures de bénévolat engagées par ses membres. En tout, ce sont **2 200 heures de bénévolat** qui ont été effectuées pour l'association en 2025. Valorisées à la convention ECLAT, cela représente 36 854,07 € « économisés » à la société.

Autrement dit, si Villeneuvois à vélo devait effectuer ce travail de manière salariée, cela représenterait 1,5 équivalent temps plein, soit deux emplois ! À la demande d'Adrien, les bénévoles de l'association présents à cette assemblée se lèvent et sont applaudis.

Le bilan est également présenté à l'assemblée. On constate que la trésorerie de l'association reste faible, de l'ordre de 1 200 €, pour anticiper toutes les dépenses avant l'arrivée des subventions au second semestre.

L'assemblée générale, **à l'unanimité**, donne quitus à la Trésorière pour sa gestion des finances de l'association en 2025 et approuve le rapport financier 2025 de l'association Villeneuvois à vélo.

### III — Rapport d'orientation 2026

Adrien et Faustine présentent le rapport d'orientation 2026, qui est une présentation succincte des grandes lignes de l'association pour l'année en cours.

La première étape pour Villeneuvois à vélo va être, après les élections municipales, la rencontre des nouveaux Maires en vallée du Lot. Une démarche active pour porter les demandes des cyclistes aux nouveaux Maires qui ont été élus pour six, voire sept ans. Cela a déjà commencé et cela prendra tout le second trimestre.

La question du local nous est évidemment essentielle. Après l'annonce de Christelle Prellon de l'arrivée d'un local dans les mois à venir, la question est évidemment de savoir quand. Cette absence de local devenait en effet critique pour l'association qui perd un nombre important de bénévoles faute de lieu à l'abri pour ses activités. Pour préparer l'arrivée du local, nous continuerons à former des bénévoles et à organiser des ateliers de formation à la mécanique, durant l'année.

Après le succès de la randonnée militante en vallée du Dropt, nous souhaitons organiser une randonnée familiale, cette année dans la vallée de la Baïse. Elle était initialement programmée du samedi 11 au mardi 14 juillet de Villeneuve-sur-Lot et Agen jusqu'à Auch. Mais alors que les inscriptions devaient être ouvertes à cette AG... le Comité départemental de tourisme d'Auch nous a appelé, car porté par le succès de notre randonnée en vallée du Dropt, il souhaite notre « avis d'experts » sur l'itinéraire complet, jusqu'à Lannemezan ! La randonnée familiale se transformerait donc en randonnée aussi militante sur sa seconde portion, jusqu'au vendredi 17 juillet. Le temps d'organiser la seconde partie de la randonnée, les inscriptions ne sont donc pas encore ouvertes, mais cela arrivera dans le courant du mois de mai.

Enfin, c'est avec un grand bonheur que nous annonçons l'arrivée d'une nouvelle antenne de Villeneuvois à vélo, en Fumélois. Dénommée « Petite reine fuméloise », elle est portée par Gilles et Philippe qui se présentent à l'Assemblée. Gilles et Philippe sont deux personnes qui ont toujours été portées par le vélo et souhaitent développer une action (d'abord de réparation) en Fumélois. Leur premier événement a lieu le jeudi 4 juin au marché de Libos. Et il se pourrait qu'ils puissent bénéficier d'un local assez rapidement...

Bien évidemment, cela vient en plus des nombreuses actions de l'association que nous porterons encore : aménagements, événements, ateliers de réparation, etc. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles mains pour nous épauler !

### IV — Présentation de la nouvelle identité graphique de l'association

Adrien rappelle le contexte. Villeneuvois à vélo a toujours été hésitante sur son logo. Après un premier logo présenté à l'assemblée générale constitutive de 2021 qui s'affiche mal imprimé en petit, diverses tentatives de logo ont été enregistrées avec des tentatives « autour du Lot » mais qui n'étaient pas suffisamment convaincantes.

Émilie présente son travail. Elle travaille depuis des mois sur ce nouveau logo, en tentant de satisfaire toutes les contraintes et demandes. Sa proposition concilie les éléments forts de la vallée. Trois éléments caractéristiques représentent les antennes de Villeneuvois à vélo : la tour de Paris pour le Villeneuvois, le Lot pour VéLot, les coteaux pour le Fumélois et au-delà. Les couleurs, moins orange et plus rouge carmin, donnent une dynamique sur le logo.

L'assemblée générale applaudit Émilie pour son travail sur ce nouveau logo pour l'association.

## V – Adoption du règlement intérieur modifié

Le Conseil d'Administration a décidé de modifier le règlement intérieur de l'association, qui doit alors d'après nos statuts être ratifié par l'assemblée générale. Les modifications ont pour but de préciser le montant de l'adhésion pour les personnes morales ; permettre les réunions du Conseil d'Administration par visioconférence ou par écrit (en cas d'urgence) ; et anticiper l'arrivée de l'atelier de réparation.

Par rapport à la version présentée en pièces de l'assemblée générale, **l'idée d'introduire une surcotisation pour les randos vélo et culture a été ajournée**. L'idée initiale vient du constat suivant : les randonnées vélo et culture ne respectent pas la réglementation en vigueur. Par leur fréquence, elles font passer l'association en « association sportive » avec le respect obligatoire des dispositions du Code du sport. Notre assureur nous a proposé alors des prix d'assurance sportive, passant de 88 € à 1 200 € par an, ce qui n'est pas tenable compte tenu du budget de l'association. De plus, nous serions également contraints de proposer du conseil pour une assurance personnelle, de respecter les dispositions édictées par la Fédération française de cyclotourisme, etc. Le Conseil d'Administration privilégie donc, à son grand regret, la dissociation des randos vélo et culture de Villeneuvois à vélo. Les randos vélo et culture seront donc organisées en autonomie, sans structure associée, sous la responsabilité personnelle de chacun. Ce point n'a fait l'objet d'aucune contestation en assemblée générale.

Les modifications du règlement intérieur concernent donc :

### **Article III – ADHÉSION**

[...] Le montant des cotisations est le suivant :

- adhésion individuelle classique : 10 € ;
- adhésion famille : 20 € ;
- adhésion individuelle solidaire : 5 € ;
- **adhésion personne morale : 50 €. [...]**

### **Article VII – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres du Conseil d'Administration doivent être **des personnes physiques**, âgées de 16 ans minimum à la date de l'Assemblée Générale ou de leur cooptation, et doivent être membres de l'association à jour de leur cotisation.

**Les membres du Conseil d'Administration peuvent donner procuration à un autre membre du Conseil d'Administration. Une personne ne peut avoir strictement plus de deux votes par voie de représentation (trois au total en incluant la sienne).**

**Sont réputés valables les votes des membres qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et leur participation effective aux délibérations collégiales.**

**En cas d'urgence, la présidence peut consulter les membres du Conseil d'Administration par consultation écrite, et notamment par voie électronique.**

**Le vote à distance peut être prévu, dans des conditions propres à garantir la sincérité du scrutin.**

**Il est tenu procès-verbal des réunions du Conseil d'Administration.**

## **Article IX — ATELIER DE RÉPARATION**

**L'entrée dans l'atelier de réparation de Villeneuvois à vélo implique acceptation pleine et entière de la charte de l'atelier, affichée en ses murs et approuvée par le Conseil d'Administration.**

Sont supprimés également les mots « lorsque possible » de l'article IX (renommé X) **Déplacements et remboursement des frais de déplacement** et la note de bas de page, étant donné que l'association peut désormais établir des reçus fiscaux pour la défiscalisation des frais abandonnés par les bénévoles. Enfin, l'article X est renommé article XI suite à l'introduction de l'article IX.

Aucune remarque n'est posée par l'Assemblée.

L'assemblée générale approuve **à l'unanimité** le règlement intérieur modifié, annexé au procès-verbal.

## **VI — Élection des membres du Conseil d'Administration**

Faustine présente le Conseil d'Administration tel qu'il est composé à l'heure actuelle :

- Adrien Chaud, président ;
- Faustine Lamard, vice-présidente ;
- Gaston Bosc, secrétaire ;
- Annick Marquet, trésorière ;
- Francis Cazeils, trésorier adjoint ;
- Émilie Falconnier ;
- Claude Guérin ;
- Alexis Lefebvre ;
- Françoise Riss-Cazeils ;
- Chelo Rodriguez.

Durant l'année, nous avons noté le départ de deux administrateurs, débauchés par des collectivités territoriales pour devenir leur « Monsieur vélo », ce qui montre le niveau d'expertise atteint par les bénévoles de l'association ! À ce sujet, Adrien tient à remercier Florentin pour tout le travail et l'investissement passé en tant que vice-président de l'association.

Les dix autres personnes de l'équipe se représentent, accompagnées de quatre nouvelles personnes qui se présentent à l'Assemblée : Adèle Destanne de Bernis, agricultrice à la Ferme de l'Agram à Bias ; Éric Étienne, jeune retraité revenant à Penne d'Agenais sur les terres familiales et souhaitant s'engager vivement pour Villeneuvois à vélo ; Thierry Manet, expert-comptable et vélotaffeur quotidien installé à Sainte-Livrade-sur-Lot, ayant déjà commencé des actions de plaidoyer dans la commune ; Ghislaine Velten, dite Nadia, membre des randos vélo et culture et souhaitant prolonger son engagement pour l'association.

Sont élues **à l'unanimité** les personnes suivantes :

- Gaston Bosc ;
- Francis Cazeils ;
- Adrien Chaud ;
- Adèle Destanne de Bernis ;
- Éric Étienne ;
- Émilie Falconnier ;
- Claude Guérin ;
- Faustine Lamard ;
- Alexis Lefebvre ;
- Thierry Manet ;
- Annick Marquet ;
- Françoise Riss-Cazeils ;
- Chelo Rodriguez ;
- Ghislaine Velten.

## **VII — Questions diverses**

Aucune question diverse n'est posée par l'assemblée.

## VIII — Conclusion

Adrien et Faustine remercient les nombreux participants pour leur présence à cette assemblée générale. Ils rappellent les prochains rendez-vous pour l'association :

- ce dimanche 26 avril : fête de la voie verte, à Sainte-Livrade-sur-Lot, et balade vers le Biau Germe à Montpezat ;
- le dimanche 3 mai : parade des vélos fleuris ;
- les vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mai : fête du vélo en Grand Villeneuvois ;
- le samedi 30 mai : fête du vélo de la CCCCPC au vélodrome de Damazan ;
- le samedi 13 juin : balade « Au fil de l'eau à bicyclette » avec le Pays d'Art et d'Histoire ;
- du samedi 11 au vendredi 17 juillet : randonnée sur la véloroute de la vallée de la Baïse.

La séance est close à 20 h 30.

Le président de séance,  
Adrien CHAUD



La secrétaire de séance,  
Faustine LAMARD